DE CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

I – REFERENTIEL PROFESSIONNEL

1 DEFINITION DE LA PROFESSION ET DU CONTEXTE DE L'INTERVENTION

Le conseiller en économie sociale familiale est un professionnel du travail social. Il exerce, dans le cadre d'un mandat ou de missions institutionnels.

Il accompagne, dans une démarche éducative et sociale globale, des personnes, des groupes ou des familles dans les domaines de la vie quotidienne.

Le conseiller en économie sociale familiale intervient dans une démarche éthique et selon des principes déontologiques dans le respect de la singularité de la personne, de l'altérité et du collectif.

Il favorise l'instauration d'une relation à la personne en adoptant une posture d'accueil et d'écoute. Il questionne son intervention dans une démarche réflexive et s'inscrit dans une analyse partagée de sa pratique professionnelle.

Conditions d'exercice et modalités d'intervention

En fonction de son cadre institutionnel et de ses missions, il peut animer des groupes ou coordonner des actions.

Il collabore également avec des équipes pluridisciplinaires et pluri-institutionnelles du territoire. Son intervention s'inscrit de façon complémentaire et spécifique dans un large réseau de partenaires et dans des dynamiques de développement social local lorsqu'il participe à l'élaboration de diagnostics partagés et de projets sociaux et de territoires, à partir du champ qui les concerne.

Il est force de proposition auprès des décideurs et contribue à faire évoluer les offres de services des institutions dans son champ d'intervention en fonction de l'expression des besoins des populations.

Le conseiller en économie sociale familiale est en veille et développe une expertise sur les évolutions du secteur ou de l'environnement dans lequel il agit et intervient. Il intègre les évolutions dans son activité et dans ses modes d'intervention.

Rôle et fonctions

Le conseiller en économie sociale familiale favorise la promotion des personnes dans leur environnement. Il contribue au développement du lien social et familial, à la lutte contre l'isolement, à l'inclusion sociale, à l'insertion professionnelle, à l'autonomie des personnes accompagnées et à l'exercice de la citoyenneté. Il crée les conditions de participation et de mobilisation des personnes à toutes les étapes de l'accompagnement social dans une dynamique de coconstruction.

Le coeur de métier du conseiller en économie sociale familiale est l'expertise dans les domaines de la vie quotidienne. Il s'appuie sur ses connaissances dans le champ des sciences appliquées et des sciences humaines et sociales pour transmettre des savoirs et des savoir-faire relatifs à la vie quotidienne. Il vise la valorisation et/ou l'appropriation de compétences par les personnes, les familles et les groupes. Il élabore des préconisations et met en oeuvre des actions de conseil, d'information, d'animation, de formation avec les personnes pour améliorer leur vie au quotidien, favoriser leur autonomie et leur socialisation. Il peut être aussi amené à être personne ressource auprès de différents acteurs institutionnels et à mettre en place des actions de prévention à destination de publics cibles.

Son intervention vise à permettre aux publics concernés d'accéder à leurs droits, de prévenir et/ou de gérer les domaines de leur vie quotidienne, tels que : consommation, logement, habitat, emploi, formation, alimentation, santé, gestion budgétaire, loisirs et culture.

Il peut notamment intervenir à des moments clés de la vie des personnes (naissance, décès, chômage, séparation, retraite, maladie). Pour ce faire, il privilégie la participation active et permanente des personnes, l'expression de leurs besoins, l'émergence de leurs potentialités et la maîtrise de leur environnement domestique.

Il mène un accompagnement social dans les domaines de la vie quotidienne, dans une dimension socioéconomique et éducative. Il identifie ou recueille l'expression des besoins des personnes ou des groupes. Pour mener l'accompagnement social, le conseiller en économie sociale familiale fait reposer ses actions sur des interventions individuelles et collectives.

Dans le cadre de l'accompagnement social individuel, il évalue la situation, conseille et négocie les actions à mettre en place avec la personne. Dans le cadre de l'accompagnement social individuel et collectif, il met en oeuvre différentes méthodologies d'intervention, notamment des interventions sociales collectives, d'accompagnement éducatif budgétaire, d'intervention sociale d'aide à la personne.

Pour faire remonter l'expression des besoins sur les territoires, il réalise des diagnostics sociaux et territoriaux partagés avec les personnes, les habitants, les acteurs institutionnels et associatifs. Il conçoit et conduit des projets de développement social territorial. Il peut être amené à développer des projets d'innovation sociale.

Il inscrit sa pratique dans une approche pluridisciplinaire et partenariale. En lien avec son contexte institutionnel, il peut être amené à concevoir, coordonner et animer l'intervention d'autres professionnels.

Dans un but de transmission de connaissances et de savoir-faire professionnels, et après l'acquisition d'une expérience significative, le professionnel participe au processus de professionnalisation y compris en exerçant des fonctions de référent professionnel auprès des personnes en formation (initiale ou continue) en lien avec les établissements de formation.

Public concerné et champs d'intervention

Public

Tout public dont personnes et familles en situation de vulnérabilité, rencontrant des problématiques de vieillissement, de dépendance, de handicap, de logement, d'emploi, d'endettement...

Employeurs

Collectivités territoriales, associations, entreprises, établissements publics, les trois fonctions publiques (Etat, Hospitalière, Territoriale) ...

Politiques sociales

Insertion sociale et professionnelle, protection de l'enfance, famille, santé, social et médico-social, service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD), aide sociale à l'enfance, logement...

Lieux d'intervention

Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), bailleurs publics et privés, hôpitaux, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), foyers de jeunes travailleurs, foyer d'accueil, accueil éducatif en milieu ouvert et fermé, centres sociaux...

II- REFERENTIEL DE COMPÉTENCES

Domaine de compétences 1 : CONSEIL ET EXPERTISE A VISEE SOCIO-EDUCATIVE DANS LES DOMAINES DE LA VIE QUOTIDIENNE

Bloc de compétences n° 1 : Analyse de situations sociales liées à la vie quotidienne

Compétences	Indicateurs de compétences
C1.1 Assurer une veille sociale, technique,	
scientifique, juridique pour l'analyse d'un	-Recenser des sources d'informations variées -
phénomène social lié à la vie quotidienne	Exploiter des informations pertinentes

	-Mettre en forme ou diffuser des informations sélectionnées -Expliciter une question sociale
C1.3A Concevoir des actions de conseil, d'animation et de formation dans les domaines de la vie quotidienne	-Rechercher, collecter et exploiter une documentation professionnelle technique dans les domaines de la vie quotidienne -Sélectionner les informations adaptées au destinataire -Formaliser et diffuser les informations recueillies -Actualiser les informations

Bloc de compétences n° 2 : Conseil à visée sociale dans les domaines de la vie quotidienne

Compétences	Indicateurs de compétences
C1.2 Adapter sa pratique, son expertise en tenant compte de la profession, des savoirs et des techniques	-Analyser sa pratique pour prendre du recul - Transmettre son expérience -Faire évoluer sa pratique, son expertise en fonction des évolutions sociétales
C1.3B Conseiller les personnes	-Favoriser l'accès aux services et aux équipements collectifs de proximité -Adapter le discours de spécialistes et l'apport scientifique, technique et juridique au groupe de personnes -Proposer des orientations vers d'autres professionnels et partenaires

Compétences validées en brevet de technicien supérieur « économie sociale familiale

Compétences	Indicateurs de compétences
C1.4 Réaliser une étude technique dans les domaines de la consommation, du budget, de l'habitat-logement, de l'environnement-énergie, de la santé-alimentation-hygiène	-Identification du besoin -Recueil des données et des informations -Sélection des informations recueillies -Elaboration et/ou suivi du cahier des charges de l'étude -Organisation des données et des informations -Repérage et identification des dysfonctionnements, transmission aux services compétents
C1.5 Concevoir et mettre en œuvre des projets pour la gestion locale de l'environnement avec les habitants et les institutions	-Analyse complète et pertinente de l'existant - Mise en œuvre de solutions réalistes et adaptées, conformes aux préconisations -Maîtrise et mise en œuvre de la méthodologie de projet

C1.6 Elaborer un budget ; constituer le dossier de financement	-Identification des sources de financement et des charges -Prise en compte des mécanismes budgétaires - Présentation conforme d'un budget prévisionnel
C1.7 Gérer le budget d'une action individuelle ou collective	-Maîtrise des moyens financiers alloués -Présentation d'un bilan comptable -Respect de l'échéancier défini -Mise en œuvre d'un suivi régulier
C1.8 Coordonner une équipe x Garantie de la cohérence des interventions des différents membres de l'équipe	-Garantie de la cohérence des interventions des différents membres de l'équipe -Prise en compte des compétences -Prise en compte des contraintes -Participation à l'élaboration de plannings fonctionnels -Proposition de méthodes de travail adaptées

Domaine de compétences 2 : INTERVENTION SOCIALE Bloc de compétences n° 3 : Conduite de l'intervention sociale auprès des publics

Compétences	Indicateurs de compétences
C2.1 Etablir une relation professionnelle dans un cadre éthique	-Créer des conditions d'accueil de la personne et du groupe -Identifier des conditions favorables à l'accueil -Mettre en œuvre des techniques relationnelles adaptées -Adapter la relation professionnelle aux acteurs en tenant compte de leurs spécificités -Mettre en œuvre des techniques d'écoute -Savoir communiquer en langue étrangère
C2.2 Instaurer une relation d'accompagnement social	-Favoriser l'expression de la personne -Respecter la singularité de la personne -Adapter son mode de communication aux personnes et aux contextes -Utiliser les techniques d'écoute et d'entretien -Se présenter, présenter son service et ses missions
C2.3 Analyser et diagnostiquer une situation dans sa complexité et sa globalité	-Recueillir, sélectionner et analyser des données nécessaires à la compréhension de la situation -Identifier les besoins et attentes de la personne -Evaluer la situation dans une approche globale

	-Identifier et valoriser les potentialités des personnes -Prendre en compte toutes les dimensions d'une situation pour l'analyser -Repérer et évaluer les éléments pouvant entraîner une situation de danger
C2.B2 Co-construire un plan d'action négocié et accompagner sa mise en œuvre	-Elaborer avec la personne le plan d'action négocié -Mettre en œuvre des techniques relationnelles adaptées -Tenir compte des aspirations et des besoins de la personne dans le plan d'action -Mobiliser les moyens et dispositifs adaptés -Evaluer en continu avec la personne la mise en œuvre du plan d'action pour ajuster l'accompagnement social -Accompagner la personne dans la mobilisation et le développement de ses potentialités -Faire émerger les potentialités des personnes en prenant en compte leur environnement -Assurer une fonction de médiation et de négociation
C2.B3 Evaluer les résultats de l'intervention en favorisant l'implication de la personne	-Ajuster le plan d'action en tenant compte du rythme de la personne et de l'évolution de sa situation -Identifier les évolutions de la situation avec la personne -Identifier les axes de progression avec la personne - Définir et mettre en œuvre des actions correctives - Partager l'analyse de la situation avec la personne - Prendre en compte les évaluations des autres acteurs
C2.A1 Rechercher et organiser les ressources nécessaires au projet collectif	-Identifier les ressources nécessaires au projet -Planifier l'utilisation des ressources -Impulser et accompagner une dynamique d'équipe projet -Elaborer et gérer un plan de financement pour le projet collectif -Exécuter le budget
C2.A2 Mettre en place une relation d'aide, un accompagnement au plan collectif	-Créer les conditions de la participation des personnes à une dynamique de groupe -Identifier et valoriser les potentialités des personnes -Observer et analyser la dynamique de groupe -Utiliser des techniques relationnelles adaptées -Créer des supports d'animation -Savoir utiliser des outils numériques et leurs fonctions collaboratives -Prendre en compte les interactions des personnes dans le groupe -Organiser les conditions matérielles des espaces et des lieux favorisant la participation des personnes
C2.A3 Impulser, conduire des actions collectives d'animation, de formation, de conseil et d'information auprès des groupes dans les domaines de la vie quotidienne	-Mettre en œuvre la méthodologie d'intervention sociale auprès des groupes -Identifier les potentialités des personnes -Utiliser les ressources des personnes et des groupes -Recueillir les données nécessaires à la compréhension de la situation -Elaborer un diagnostic partagé avec les personnes et

	les groupes -Accompagner les personnes dans l'élaboration de projets d'action collective -Produire un plan d'actions partagés -Identifier et mobiliser les partenariats nécessaires - Associer les acteurs à la réalisation du projet -Créer les conditions de participation des personnes -Favoriser l'expression des personnes -Favoriser les interactions dans le groupe
C2.A4 Evaluer en continu le projet collectif	-Mettre en place une évaluation partagée avec le groupe -Identifier les évolutions de la situation des personnes et du groupe -Définir et mettre en œuvre des réajustements -Prendre en compte les évaluations des autres acteurs -Ajuster avec le groupe le projet d'action collective
C2.D1 Concevoir et conduire des projets à dimension territoriale	-Identifier des besoins à partir des éléments de contexte du territoire pour l'élaboration du projet -Consulter et recueillir les expressions des habitants du territoire -Mobiliser les ressources des partenaires et des acteurs du territoire en lien avec le projet -Mobiliser les ressources de l'environnement -Déterminer les moyens humains, matériels et budgétaires nécessaires x-Accompagner les acteurs des projets -Favoriser la représentation des personnes dans les instances de concertation -Evaluer et ajuster le projet
C2.D2 Impulser et accompagner une dynamique d'équipe projet	-Piloter un collectif d'acteurs et de partenaires -Utiliser les techniques d'animation d'équipe projet - Associer tous les acteurs au suivi du projet -Coordonner des moyens humains et techniques au service du projet -Contribuer auprès d'une équipe projet à la réflexion sur les domaines de la vie quotidienne à l'échelle d'un territoire

Bloc de compétences n° 4 : Accompagnement éducatif budgétaire

Compétences	Indicateurs de compétences
C2.B1 Analyser les besoins d'un public	-Recueil de données -Appréhension des caractéristiques du public -Diagnostic des besoins
	-Coconstruire l'accompagnement éducatif budgétaire -Analyser et diagnostiquer une situation à partir du budget

-Mettre en œuvre les mesures de protection administrative et judiciaire -Conseiller individuellement et collectivement sur la gestion du budget

Domaine de compétences 3 : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE Bloc de compétences n° 5 : Expression et communication écrite et orale (validé en brevet de technicien supérieur « économie sociale familiale »)

Compétences	Indicateurs de compétences
différents publics	-Sélection des contenus -Adaptation du message aux objectifs à atteindre, à la diversité des publics (usagers, habitants, hiérarchie, élus) -Choix du mode de communication et de transmission auprès des interlocuteurs -Elaboration de supports de communication (écrit, oral, visuel) -Utilisation de technologies de l'information -Traitement et gestion de l'information -Transmission d'informations dans le respect des règles éthiques et professionnelles

Bloc de compétences n° 6 : Communication professionnelle en travail social

Compétences	Indicateurs de compétences
C3.2 Elaborer une stratégie de communication à destination de différents publics, des professionnels, des partenaires, de son institution	-Réaliser un plan de communication -Sélectionner les informations adaptées en fonction du destinataire et des objectifs -Mobiliser les compétences des différents acteurs -Construire un argumentaire pour l'aide à la prise de décision -Adapter les modes de communication en fonction des destinataires -Créer des supports de communication -Promouvoir les projets et les actions auprès des différents acteurs
C3.3 Transmettre des informations auprès des différents acteurs dans un cadre éthique	-Gérer des informations et des données professionnelles -Formaliser et diffuser des informations actualisées et objectives dans le respect du cadre réglementaire -Adapter les informations aux destinataires
C3.4 Appréhender et mobiliser l'environnement numérique	-Utiliser les outils bureautiques et numériques - Utiliser différents modes de communication pour

partager l'information dans le respect des personnes et du cadre réglementaire -Exercer une veille sur les usages numériques

Domaine de compétences 4 : DYNAMIQUES INTERINSTITUTIONNELLES, PARTENARIATS ET RESEAUX

Bloc de compétences n° 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels (validé en brevet de technicien supérieur « économie sociale familiale »)

Compétences	Indicateurs de compétences
C4.1 Développer des actions en partenariat, en réseau et participer à la dynamique institutionnelle	-Identification des partenaires, de leurs missions et des enjeux partenariaux -Identification de l'évolution des politiques sociales locales, nationales et européennes -Connaissance et mise en œuvre des conditions et des techniques d'animation d'un réseau (de professionnels ou autres)
C4.2 Respecter les logiques institutionnelles et les stratégies organisationnelles	-Prise en compte des obligations et contraintes institutionnelles, humaines et financières
C4.7 Participer à l'élaboration de documents contractuels avec les partenaires	-Elaboration du contrat -Formalisation écrite -Validation hiérarchique

Bloc de compétences n° 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires

Compétences	Indicateurs de compétences
C4.3 Représenter le service, l'établissement, l'institution	-Se situer dans un service, un établissement, une institution et son projet -Se présenter et présenter le service, l'établissement, l'institution -Identifier la place du service, de l'établissement, de l'institution dans son environnement et sur le territoire
C4.4 S'inscrire dans un travail d'équipe en interne, pluriprofessionnel, pluriinstitutionnel	-Coopérer avec d'autres professionnels -Coproduire des diagnostics, des analyses partagées et des projet
C4.5 Identifier et analyser les dynamiques territoriales	-Analyser les caractéristiques et les spécificités du territoire - Identifier et mobiliser des ressources du territoire -Produire une analyse du territoire -Développer des analyses territoriales partagées
C4.6 Inscrire des actions en partenariat et en réseau dans une dynamique territoriale	-Identifier les partenaires et les enjeux partenariaux -Mobiliser un réseau d'acteurs et de partenaires -Travailler en réseau -Prendre en compte l'évolution des politiques sociales locales, nationales et européennes
C4.8 Assurer une fonction de médiation et de négociation	-Utiliser les techniques de médiation -Prévenir et gérer des situations conflictuelles

	-Faciliter la concertation entre les personnes et les services ou institutions -Assurer un rôle d'interface dans le cadre d'une négociation entre la personne et un service, un établissement, une institution ou entre personnes -Mettre en œuvre les techniques de négociation
C4.9 Assurer une veille sur les politiques publiques	-Identifier les sources d'information -Identifier et utiliser des outils de veille -Partager les résultats de la veille -Appréhender les enjeux et les évolutions des politiques publiques et territoriales

CERTIFICATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES

Les blocs de compétences sont capitalisables. Ils peuvent être acquis séparément conformément au tableau ci-dessous.

DC	Bloc de compétences	Epreuve de certification
	Bloc de compétences n° 1 : Analyse de situations sociales liées à la vie quotidienne	Mémoire de pratiques professionnelles
DC1	Bloc de compétences n° 2 : Conseil à visée sociale dans les domaines de la vie quotidienne	Analyse à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne
	Bloc de compétences n° 3 : Conduite de l'intervention sociale auprès des publics	Intervention sociale individuelle ou collective
DC2	Bloc de compétences n° 4 : Accompagnement éducatif budgétaire	Accompagnement éducatif budgétaire
	Bloc de compétences n° 5 : Expression et communication écrite et orale	Certification en BTS ESF
DC3	Bloc de compétences n° 6 : Communication professionnelle en travail social	Ecrits professionnels
	Bloc de compétences n° 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels	Certification en BTS ESF
ll l	Bloc de compétences n° 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires	Analyse des relations partenariales

En application de l'<u>article D. 451-8 du code de l'action sociale et des familles</u>, les blocs de compétences 5 à 8 des diplômes du travail social mentionnés au <u>16° de l'article D. 612-32-2 du code de l'éducation</u> sont correspondants et sont donc réputés acquis et transférables entre ces diplômes.

III - RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

Modalités de certification du DC 1 : Conseil et expertise à visée socio-educative dans les domaines de la vie quotidienne

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Examinateurs, correcteurs
visee socio-educative dans les domaines de la vie quotidienne en lien avec l'intervention	Analyse à visée socioéducative dans les domaines de la vie quotidienne Bloc de compétences n° 1 : Analyse de situations sociales liées à la vie quotidienne	llnroteccionnel précentation orale	Etablissement de formation Coefficient: Soutenance orale : 1	Soutenance orale: 30 mn Présentation: 10 mn Echanges: 20 mn	un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
sociale ou un questionnement professionnel en	Mémoire de pratiques professionnelles Bloc de compétences n° 2 : Conseil à visée sociale dans les domaines de la vie quotidienne	Le mémoire de pratiques	Epreuve en centre d'examen organisée par le rectorat Document de 30 à 35 pages (hors annexes) Coefficients: Ecrit: 1 Soutenance orale: 1 Le mémoire est noté par les membres du jury avant la soutenance. La note	Soutenance orale: 40 mn Présentation: 10 mn Echanges: 30 mn	un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur collective

Certification du DC 1 : moyenne des 3 notes

Modalités de certification du DC 2 : Intervention sociale

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Examinateurs, correcteurs
Evaluer la capacité du candidat à: Mettre en œuvre les méthodologies d'intervention Mobiliser les connaissances théoriques en lien avec l'intervention sociale Analyser son intervention professionnelle	Bloc de compétences n° 3 : Conduite de l'intervention sociale auprès des publics	Présentation écrite d'une intervention sociale individuelle ou collective issue de la formation pratique	Etablissement de formation Ecritde 10 à 12 pages maximum Situation présentée au choix du candidat Coefficients: Ecrit: 1 Soutenance orale: 1	Soutenance orale: 30 mn Présentation: 10 mn Echanges: 20mn	un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
budgétaire Analyser la mise en œuvre	Accompagnement éducatif budgétaire Bloc de compétences n° 4 : Accompagnement éducatif budgétaire	Etude d'une situation	Etablissement de formation Coefficient: Ecrit: 1	3 heures	un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Certification du DC 2 : moyenne des 2 notes					

Modalités de certification du DC 3 : Communication professionnelle en travail social

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Examinateurs, correcteurs
Evaluer la capacité du candidat à: Communiquer par écrit dans le respect des principes éthiques et juridiques Adapter sa communication écrite à un destinataire cible S'appuyer sur un support de communication numérique adapté. Argumenter ses choix méthodologiques, ses propositions, ses choix de communication	Bloc de compétences n° 6 : Communication	A partir d'un dossier documenté à destination d'un tiers, élaboration d'un écrit professionnel (note de synthèse, note d'information, note d'aide à la décision, rapport social)	Etablissement de formation Dossier documenté proposé par l'établissement de formation Coefficient: Ecrit: 1	4 heures	Jury composé de: un formateur ou un universitaire

Certification du DC 3 : 1 note

Modalités de certification du DC 4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Examinateurs, correcteurs
Evaluer la capacité du candidat à : Connaître, analyser un environnement institutionnel et à s'y situer Se positionner dans un travail d'équipe et de partenariat	Bloc de compétences n° 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires	Note d'analyse d'une situation partenariale rencontrée en formation pratique	formation Ecrit entre 8 à 10 pages Coefficients: Ecrit: 1 Soutenance	orale: 30 mn Présentation: 10 mn Echanges: 20	Jury composé de 2 interrogateurs: un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

Certification du DC 4 : moyenne des 2 notes